



CERTIFICAT DE LABELLISATION

« *Éco-défis* » des commerçants et des artisans

L'entreprise ACTION BIO CLEAN

a reçu le *label Éco-défis* **OR**

pour avoir réalisé des actions concrètes en faveur du Développement Durable

Ce certificat a été délivré le 2 décembre 2019

Jérôme Viaud

Président
de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse,
Maire de Grasse, Vice-président du Conseil Départemental
des Alpes-Maritimes

Jean-Pierre Galvez
Président
de la Chambre de métiers et de l'artisanat
de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Jean-Pierre Savarino
Président
de la Chambre de Commerce
et d'Industrie Nice Côte d'Azur

